



## BAREME HONORAIRES TTC POUR LA VENTE LOCAUX A USAGE HABITATION au 01.01.2021

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 25000€	Forfait de 3500€
25001€ à 50000€	8 %
50001€ à 100000€	7.5 %
100001€ à 150000€	7 %
150001€ à 200000€	6.5 %
200000€ à 350000€	6 %
350001€ à 500000€	5.5 %
Au-dessus de 500001€	5 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention expresse différente entre les parties précisées dans le mandat.

## HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE HABITATION

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
1 mois de loyer charges comprises	
Indice ALUR au m <sup>2</sup> selon zone concernée * + 3 €/m <sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux	Indice ALUR au m <sup>2</sup> selon zone concernée * + 3 €/m <sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux

\* Trois zones :

- Zone très tendue (Paris et département voisins) 12 €/m<sup>2</sup>
- Zone tendue (28 agglomérations de plus de 50 000 habitants) 10 €/m<sup>2</sup>
- Hors zone (reste du territoire) 8€/m<sup>2</sup>